REPUBLIQUE DU BENIN

A. AVIS DE MARCHE

Source de financement : Prêt de la BOAD

Accord de Prêt de la BOAD : N°2020067/PR BN 2021 03 OO du 2 février 2021 (Phase 1)

Procédure ouverte : Régionale

Intitulé du marché : Acquisition de boucles d'identification de bovins et accessoires pour la gestion de la traçabilité.

AVIS DE MARCHÉ N° 009 /MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 23/04/ 2025

DESCRIPTION DU PROJET

1. Description du marché

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement des fonds, afin de financer les activités du Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants (ProSeR) au Bénin, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition de boucles d'identification de bovins et accessoires pour la gestion de la traçabilité.** Les kits de bouclage (boucles d'identification de bovins, de pinces, de colliers GPS, de marqueurs à l'encre indélébiles sur plastique, de fiches d'identification des bovins) seront livrés en état de fonctionnement sur les bovins situés dans les différents campements et fermes identifiés. La pose des boucles et la formation des bénéficiaires ainsi que le suivi du dispositif de fonctionnement seront effectuées dans vingt-trois (23) campements et sept (07) fermes identifiés et répartis dans les dix-huit (18) communes du Bénin.

Personne Responsable des Marchés Publics
BON A LANCER

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de kits de bouclage constitués de 7.000 boucles, de 225 traceurs GPS pour animaux / bovins pour animaux bovins, 70 pinces de bouclage, 200 marqueurs à l'encre indélébiles sur plastique, 3.500 fiches d'identification de bovins et matériels, 70 registres d'élevage selon les caractéristiques demandées et assurer la formation des bénéficiaires, effectuer la pose des boucles d'identification et des colliers de 3.500 têtes de bovins, organiser et suivre le bon fonctionnement du dispositif de collecte de données pendant au moins 3 mois.

Les services sont exécutés dans les communes de Kandi, Gogounou, Tchaorou, N' Dali, Natitingou, Ouassa Péhunco, Djougou, Bassila, Savè, Dassa-Zoumè, Djidja, Aplahoué, Kétou, Malanville, Ségbanna, Kouandé, Matéri et Athiémé.

2. Nombre et intitulés des lots

Lot unique : Acquisition de boucles d'identification de bovins et accessoires pour la gestion de la traçabilité.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

3. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) établies dans l'espace communautaire sous-régional (UEMOA).
Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

4. Nombre d'offres

Les offres ne portant que sur une partie du dossier ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre variante.

5. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés la BOAD.*

6. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée.

7. Garantie de bonne exécution

Le montant de la garantie de bonne exécution est fixé à 5% du montant total du marché y compris les montants mentionnés dans ses avenants éventuels.

8. Réunion d'information et/ou visite de site

Une réunion d'information est prévue au siège du Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants (ProSeR) au Bénin situé à Akpakpa en face de l'Hôtel du Lac.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date prévue de commencement du marché

La date prévisionnelle de commencement des prestations est : novembre 2025.

11. Période de mise en œuvre des tâches

La durée d'exécution du marché est de trois (03) mois pour la fourniture et la pose des boucles et de trois (03) mois pour le suivi. La période d'utilisation des fournitures est prévue pour sept (07) ans au minimum.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

12. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) **Capacité économique et financière du soumissionnaire**

Les soumissionnaires doivent avoir les capacités ci-après :

a.) Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années (2024 – 2023 – 2022) au moins égal à **soixante millions (60 000 000) FCFA** ;

b.) Avoir une attestation financière d'une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire peut bénéficier de crédits bancaires ou de liquidités ou ligne de crédit de l'ordre d'un montant de **vingt millions (20 000 000) FCFA** pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution du marché objet du présent Appel d'Offres.

2) **Capacité professionnelle du soumissionnaire**

a.) Être une personne morale spécialisée dans les prestations de services agricoles ou d'élevage ou zootechniques, vente et ou réparation d'appareils ou d'équipement électronique justifiées par le registre de commerce ou la carte professionnelle de commerçant à jour et/ou les statuts ;

b.) Disposer du personnel suivant :

- deux (02) techniciens (Diplôme d'Etude Agricole Tropicale) en production et santé animale ou zootechnicien ou technicien vétérinaires ou tout autre diplôme équivalent avec une expérience avérée d'au moins cinq (05) ans prouvée par au moins deux (02) attestations de bonne fin d'exécution ou d'un contrat de travail d'une durée d'au moins deux (02) ans. Pour le personnel, fournir le curriculum vitae signé et daté, les diplômes, les attestations de travail ou de service fait.

Personne Responsable des Marchés Publics
PRM-LANCER

3) **Capacité technique du soumissionnaire**

a.) Justifier d'au moins une (01) prestation similaire en tant que fournisseur principal ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2024-2023-2022-2021-2020). La valeur totale de cette expérience similaire doit être d'au moins trente millions (30 000 000) FCFA HT. La prestation doit être similaire de par sa nature et son montant et justifié par une attestation de bonne fin d'exécution ou de service fait délivrée par l'administration publique ou une ONG Internationale ou une organisation internationale ou des organisations professionnelles d'éleveurs, appuyés par les copies des contrats (page de garde et de signature).

On entend par prestations similaires, les prestations relatives à la fourniture de boucles d'identification de bovins, de matériels d'élevage et accessoires pour la gestion de la traçabilité du bétail ou tout autre domaine lié à la production et ou à la santé animale ou toute autre acquisition relative au domaine vétérinaire.

16. Critères d'attribution

Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme à toutes les exigences techniques et financières dont le prix est le plus bas.

Les offres devront être libellées en FCFA.
Aucune marge de préférence n'est prévue pour les entreprises ou groupements d'entreprises communautaires. Tous les soumissionnaires doivent se référer au DAO pour la liste complète des critères de qualification.

SOUMETTRE UNE OFFRE

17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) complet, en version papier ou en version électronique sous le format PDF sur clé USB, **les jours et heures ouvrables des bureaux de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale) à l'adresse suivante : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP Avenue Jean Paul II, 2è Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-11-00 ; Email : prmpmaep2019@yahoo.com ; prosermaep@gmail.com ; kevokpake@gmail.com** ou auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP, Monsieur Florent HOUNYO, à compter du 25 juin 2025, sans aucun paiement. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais.

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à **la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP, Monsieur Florent HOUNYO, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Avenue Jean Paul II, 2è Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-11-00** ; ou par écrit simultanément aux courriels prmpmaep2019@yahoo.com et prosermaep@gmail.com (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 18. L'autorité Contractante répondra aux questions au moins 10 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres seront publiés au plus tard huit (08) jours avant la date limite de soumission des offres dans les mêmes canaux ayant servi à la publication de l'Avis de marché.

L'autorité Contractante n'a aucune obligation de fournir des éclaircissements après cette date.

Tout éclaircissement apporté au dossier d'appel d'offres sera publié sur le site Internet de l'Autorité Contractante à l'adresse : www.agriculture.gouv.bj et ou www.boad.org au plus tard huit (08) jours avant la date limite de remise des offres.

En parallèle, l'autorité contractante peut également publier les éclaircissements dans le média de son choix.

18. Date limite de soumission des offres

Les offres devront être remises au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche (MAEP), Avenue Jean Paul II, 2è Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-**

04-10 ; au plus tard le 25 juillet 2025 à **10 heures 00 minute, heure locale (GMT+1)** en deux versions :

- Une version papier [un (1) original et une (01) copie] obligatoire ;
- Une version numérique scannée format PDF sur clé USB obligatoire.

NB : En cas de divergence entre la version électronique et la version papier, cette dernière fait foi.
La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres ne sera pas prise en considération.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **de neuf cent mille (900 000) francs CFA.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite de soumission.

19. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse :

Date : 25 juillet 2025 **à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1)**

Lieu : Salle de réunion du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), Avenue Jean Paul II, 2è Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-04-10.

Personne Responsable des Marchés Publics
BON A LIVRER

20. Debriefing

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de son offre. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

22. Base juridique

Le *Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la BOAD.*

N.B. : L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel d'offres.

Cotonou, le 23 juin 2025

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
La Personne Responsable des Marchés Publics

Florent HOUNYO
La Personne Responsable des Marchés Publics